

Les déplacements de proximité

Des déplacements courts qui comptent beaucoup !

Dans la démarche d'élaboration du Plan de Mobilité, nous considérons les **déplacements de moins de 10 km** comme des déplacements de proximité. Ce sont bien souvent **nos déplacements quotidiens** autour de chez nous pour amener les enfants à l'école, faire nos courses, sortir dans notre restaurant préféré, aller travailler...

Ces déplacements de proximité sont importants car ils constituent le **coeur de nos habitudes de mobilité**.

Par ailleurs, ces trajets courts se prêtent souvent bien à la marche et au vélo : ils constituent des **opportunités pour réduire facilement certains de nos déplacements en voiture**.

1. 9 DEPLACEMENTS SUR 10 FONT MOINS DE 10 KM

De très nombreux déplacements

Les déplacements de moins de 10 km représentent la **plus grande part de nos déplacements** : à l'échelle du ressort territorial de SYTRAL Mobilités (c'est-à-dire le territoire du département du Rhône et de la Métropole de Lyon), ils représentent **88 % de l'ensemble des déplacements**.

Plus précisément, on peut noter que ces déplacements sont **majoritairement des déplacements très courts** avec 39 % des déplacements qui font moins de 1 km et 24 % entre 1 et 3 km.

Cumulés et tous modes de transport confondus, ces déplacements représentent **45 % du total des distances parcourues dans le territoire**. Leur poids dans les mobilités du territoire est donc considérable !

Quels motifs de déplacement de courte distance ?



Plus les déplacements sont courts, plus ils sont effectués pour **accompagner un proche** (en particulier les enfants à l'école) ou pour **réaliser des achats**.



Plus la distance s'allonge, plus la part du motif **travail** est importante. 38% des déplacements de 5 à 10 km sont réalisés pour ce motif contre 15% des déplacements de moins d'1 km.



Les déplacements courts se répartissent **tout au long de la journée** et pas seulement aux heures de pointe.

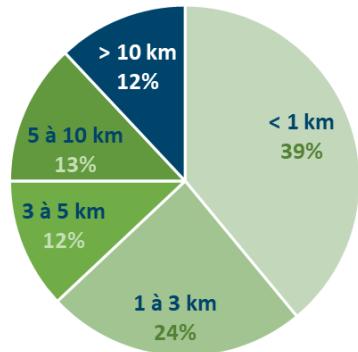
Les déplacements de courte distance peuvent être segmentés en **4 classes**, avec des enjeux qui leur sont propres :



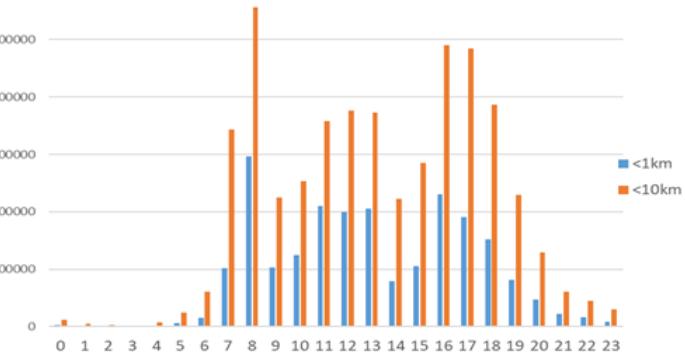
- Moins de 1 km
- De 1 à 3 km
- De 3 à 5 km
- De 5 à 10 km

La part des modes de transport utilisés lors de ces déplacements diffère en fonction de la longueur du trajet, et présente des **opportunités de report modal différentes**.

REPARTITION DES DEPLACEMENTS SELON LEUR DISTANCE (TOUS MODES CONFONDUS ET A L'ECHELLE DU RESSORT TERRITORIAL, EDGT 2015)



REPARTITION DES DEPLACEMENTS COURTS AU FIL DE LA JOURNÉE (EDGT 2015)



2. BEAUCOUP DE DEPLACEMENTS COURTS SONT REALISES EN VOITURE !

Des déplacements en voiture, y compris pour les toutes petites distances

La **voiture individuelle** est aujourd'hui utilisée pour une large part des déplacements de moins de 10 km.

Dans tous les territoires, la **marche à pied** est le principal mode utilisé pour les déplacements très courts, de moins de 1 km. Mais l'**usage de la voiture reste majoritaire pour l'ensemble des déplacements de plus de 1 km !**

La part des déplacements réalisés en voiture est ainsi croissante au fur et à mesure que les distances s'allongent. Mais il est frappant de remarquer que, même sur des déplacements très courts, la voiture constitue un mode de transport très utilisé. C'est le reflet **d'habitudes d'utilisation de la voiture très ancrées et d'aménagements pas toujours adaptés pour marcher ou faire du vélo !**

90% des déplacements font moins de 10 km

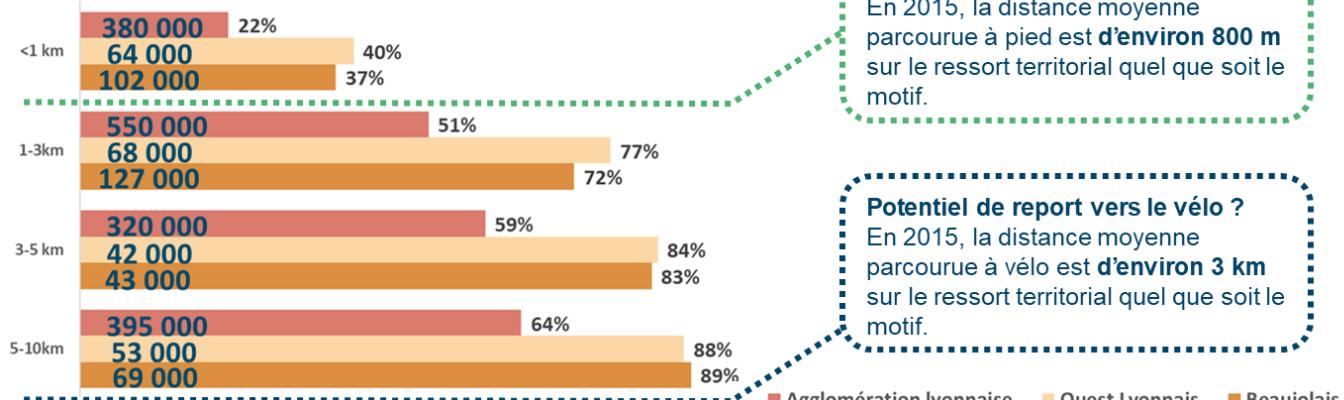
45% des km parcourus tous modes correspondant à des déplacements de moins de 10 km

→ dont **80%** environ réalisés en voiture

Des **différences territoriales** entre l'Agglomération lyonnaise, d'une part, et le Beaujolais et l'Ouest Lyonnais, d'autre part, sont également à souligner. L'agglomération lyonnaise bénéficie notamment d'une offre de transports collectifs qui sont utilisés pour 18% des déplacements de moins de 10 km.

Malgré tout, même dans ce territoire la part de la voiture pourrait encore être réduite pour les déplacements courts.

PARTS MODALES DE LA VOITURE SELON LES CLASSES DE DISTANCE PARCOURUE (EDGT 2015)



LECTURE : 22 % DES DEPLACEMENTS DE MOINS DE 1 KM DANS L'AGGLOMERATION LYONNAISE SONT REALISES EN VOITURE, SOIT 380 000 DEPLACEMENTS QUOTIDIENS

Les courtes distances : des déplacements adaptés pour la marche et le vélo

La **marche et le vélo** paraissent constituer des alternatives toutes trouvées pour les déplacements de proximité réalisés aujourd'hui en voiture.

Pour les déplacements de moins de 1 km, le report vers la **marche à pied** paraît particulièrement pertinent même si le vélo peut également jouer un rôle. Au fur et à mesure que les distances s'allongent, le **vélo** devient une solution intéressante, d'autant plus que le développement des **vélos à assistance électrique** permet d'accroître encore les distances pouvant être parcourues facilement à vélo.

Selon les configurations territoriales, les **transports collectifs** ont également un rôle à jouer, notamment pour interconnecter des centralités au sein d'un même bassin de vie ou pour les déplacements des personnes les plus fragiles.

Toutes ces pistes invitent à créer des **conditions favorables** à la pratique de ces modes actifs dans nos villages et nos villes avec des espaces publics confortables pour les piétons, des aménagements cyclables, des offres de transports collectifs adaptées aux territoires...

Mais elles montrent aussi qu'il faut faire évoluer nos **habitudes quotidiennes de mobilité** !